

# Programme

## LA PREVENTION DU HARCELEMENT MORAL AU TRAVAIL

<b>Durée</b>	1 jour, soit 7 heures
<b>Lieu</b>	En présentiel dans vos locaux ou à distance via un système de visioconférence
<i>Public</i>	<i>Objectifs</i>
Cette formation est destinée au service Ressources Humaines, aux responsables, à la Direction et aux représentants du personnel. Aucun pré-requis n'est demandé aux participants.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier le cadre légal du harcèlement moral au travail</li><li>• Différencier harcèlement moral et harcèlement sexuel</li><li>• Savoir prévenir et agir face à une situation de harcèlement moral</li></ul>
<i>Méthodologie</i>	<i>Evaluation</i>
La formation combine des exposés théoriques, des temps d'échange et des exercices pratiques : quiz, cas pratiques et mises en situation.  Des supports visuels (diapositives, vidéos, documents annexes) sont utilisés pour illustrer les concepts et faciliter la compréhension des participants.	L'évaluation des acquis est effectuée tout au long de la formation dans le cadre des exercices proposés.  À la fin de la formation, les participants recevront un questionnaire de satisfaction et un certificat de réalisation délivré par l'organisme de formation.

# *Contenu*

## **1. Caractériser et définir le harcèlement moral au travail**

Le harcèlement moral

Différencier le harcèlement moral des autres situations

- harcèlement moral et pression professionnelle
- harcèlement moral et harcèlement sexuel

## **2. Identifier les cas de harcèlement moral**

Harcèlement ascendant

Harcèlement descendant

Harcèlement horizontal

## **3. Prévenir le harcèlement moral**

L'obligation de prévention de l'employeur

Les autres acteurs de la prévention

## **4. Réagir face à une situation de harcèlement moral**

Le droit d'alerte du Comité social et économique

La conduite d'une enquête